



Paris, le 21 septembre 2015

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA BCE PUBLIE DES STATISTIQUES AMÉLIORÉES DES PRÊTS AU SECTEUR PRIVÉ DE LA ZONE EURO CORRIGÉS DES CESSIONS ET DE LA TITRISATION

- La BCE a publié de nouvelles statistiques relatives aux prêts corrigés des cessions et de la titrisation, fournissant des informations plus complètes sur les prêts accordés par les banques de la zone euro mais n'apparaissant plus à leur bilan.
- La méthode améliorée corrigeant les prêts des cessions et de la titrisation permet d'avoir une vision plus complète des crédits à l'économie réelle consentis par les banques de la zone euro et améliore la comparabilité entre les pays.
- Les flux et les taux de croissance des crédits bancaires au secteur privé, aux ménages et aux sociétés non financières de la zone euro obtenus en utilisant cette nouvelle méthode de correction sont en général légèrement plus faibles.

La BCE a publié de nouvelles séries statistiques relatives aux prêts corrigés des cessions et de la titrisation, sur la base d'une méthode de correction améliorée. Cette nouvelle méthode permet d'avoir une vision plus complète des évolutions des crédits consentis par les banques de la zone euro en tenant compte, de façon continue, des stocks et des remboursements de prêts qui n'apparaissent plus au bilan des banques (prêts décomptabilisés) en raison d'une titrisation ou d'un autre type de transfert. Cette nouvelle méthode, qui contribue à une vision plus complète des prêts à l'économie réelle consentis par les banques de la zone euro, améliore également, par le biais d'une meilleure harmonisation des taux de croissance corrigés, la comparabilité entre pays ayant des pratiques différentes en matière de décomptabilisation des crédits transférés.

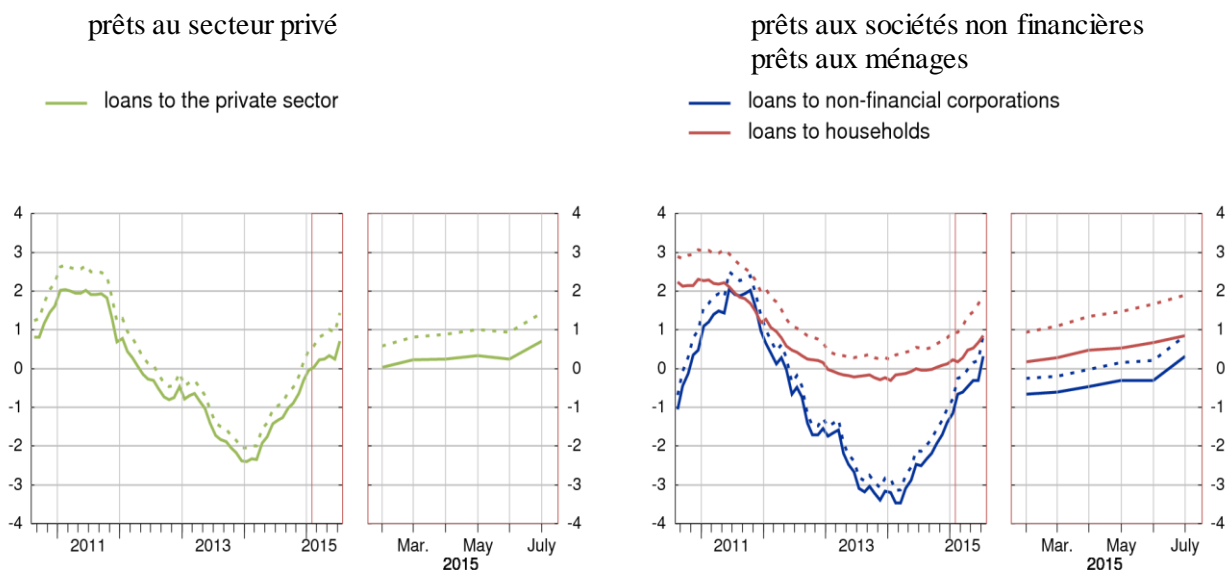
Précédemment, les séries statistiques sur les prêts corrigés des cessions et de la titrisation publiées par la BCE tenaient seulement compte de l'incidence ponctuelle des transactions résultant des transferts (nets) des prêts, au bilan ou hors bilan, sur la période au cours de laquelle s'effectuait le transfert. La méthode de correction affinée utilise également des données relatives aux remboursements et aux stocks de prêts titrisés qui ont été décomptabilisés et dont le recouvrement est assuré par des institutions financières monétaires (IFM). Ces nouvelles obligations ont été introduites conformément au règlement BCE/2013/33 concernant le bilan du secteur des IFM, qui a été mis en œuvre lors de la transmission des données pour la période de référence de décembre 2014. Les données relatives à d'autres prêts décomptabilisés ont également été prises en compte, le cas échéant. Des données rétropolées comparables ont été élaborées par les banques centrales nationales et par la BCE afin de mettre à disposition des séries statistiques cohérentes depuis début 2010.

L'inclusion de stocks et de remboursements de prêts décomptabilisés aboutit généralement à des flux et des taux de croissance corrigés légèrement plus faibles. Pour les douze mois allant jusqu'à juillet 2015, les taux de croissance des crédits au secteur privé, aux ménages et aux sociétés non financières de la zone euro ont été revus à la baisse, en moyenne de 54, 77 et 41 points de base, respectivement.

Les prochains communiqués de presse relatifs aux évolutions monétaires, à partir de celui du 25 septembre 2015, fourniront des taux de croissance basés sur la nouvelle méthode de correction des cessions de prêts et de la titrisation.

Prêts des IFM de la zone euro au secteur privé

(taux de croissance annuels, en données corrigées des cessions de prêts et de la titrisation ; ligne continue : nouvelle méthode, ligne en pointillés : méthode précédente)



Pour les demandes des médias, veuillez contacter Stefan Ruhkamp au numéro suivant : +49 69 1344 5057.

Notes :

- Dans le présent communiqué de presse, les données sont corrigées des effets saisonniers et de fin de mois.
- Les données relatives aux prêts corrigés des cessions et de la titrisation, pour la zone euro et au niveau national, sont disponibles sur le *Statistical Data Warehouse* (Entrepôt de données statistiques) de la BCE.
- Une note d'explication fournissant davantage de détails sur la méthode de correction des séries pour les cessions de prêts et la titrisation est disponible sur le site internet de la BCE.

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse et de l'Information numérique
9 rue du Colonel Driant
75049 PARIS CEDEX 01
Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82
Internet : <http://www.banque-france.fr>

Reproduction autorisée sous réserve de citation de la source.